voe.ch

Rapport de gestion 2024

énergies | installations | renouvelable | multimédia

Effectif du personnel

165
employés

Effectif au 31.12.2024
plus 27 apprentis

Chiffre d'affaires consolidé

65.36
mio CHF

Chiffre d'affaires en augmentation
de 4.2% par rapport à 2023

Capitaux propres

88.02
mio CHF

Capitaux propres représentant
59.8% du bilan

Cashflow de l'activité

10.02
mio CHF

Cashflow en augmentation
de 1.8% par rapport à 2023

Bénéfice net

2.26
mio CHF

Bénéfice en diminution
de 35% par rapport à 2023

Total du bilan

147.19
mio CHF

Valeur du bilan en augmentation
de 7.4% par rapport à 2023

Investissements bruts

16.4
mio CHF

Investissements en augmentation
de 92.4% par rapport à 2023

Rapport de gestion 2024

Le Groupe VOé en quelques chiffres	02
Message du Président	04
Message des Codirecteurs généraux	06
Production et distribution d'électricité	08
Production et distribution de chaleur	11
VOé renouvelable	14
Multimédia	16
Installations électriques	19
VOé electroval	20
VOé gasser	21
Temps forts	22
Ressources humaines	24
Direction	28
Gouvernance	30
Actionnariat	32
Proposition d'emploi du bénéfice	33
Comptes 2024	35
Comptes consolidés 2024	45

Message du Président

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

L'année 2024 marque une nouvelle étape importante pour notre Groupe.

En janvier, après un important travail mené entre 2022 et 2023, nous avons officiellement et publiquement présenté notre nouvelle identité de marque : VOé, et nos nouveaux logos.

Après une quinzaine d'année depuis la fusion de nos deux sociétés historiques d'Orbe et de Vallorbe, puis l'intégration des sociétés Gasser Electricité-Téléphone SA à Yverdon-les-Bains et Electroval SA à Valeyres-sous-Rances, il nous était apparu opportun de simplifier notre nom et d'accentuer l'appartenance de ces dernières au Groupe.

Ce fut également l'occasion d'affirmer plus clairement notre identité Nord vaudoise commune et de donner un coup de jeune à nos logos.

Un gros effort a été consenti pour que ces trois marques soient vues et reconnues par la population régionale. Je considère que cet objectif a été atteint avec succès et renouvelle mes remerciements à toutes les personnes engagées dans cet important projet.

Evolution de la Direction

Durant l'été, après les départs successifs de la responsable des Ressources Humaines et du Directeur général, un nouveau mode de gouvernance opérationnel moins pyramidal, plus axé sur le partage d'idées, l'échange d'informations et la valorisation des compétences de chacun dans un esprit empreint de collaboration et de respect mutuel a émergé.

Avec le soutien de chaque membre de la Direction, deux d'entre eux ont proposé leurs services au Conseil d'administration afin d'assumer la codirection du Groupe.

Ce nouveau mode de gouvernance est plébiscité par un nombre croissant d'entreprises privées et de collectivités publiques. Il correspond aux attentes actuelles des collaborateurs, moins enclins à consacrer 150% de leur temps au travail, et permet d'intéresser plus de personnes à prendre une part raisonnable de responsabilités, tout en préservant leur vie privée et familiale.

Face à la réelle évolution sociétale insufflée par les jeunes générations, le Conseil a été séduit par la proposition et l'implication de la Direction à faire évoluer notre Groupe vers ce nouveau modèle de gouvernance. Début septembre, il nommait M. Thierry Zeller, actuel Responsable du département Production & Distribution d'électricité et M. Nicolas Richard, actuel Responsable des départements Expérience client et Multimédia, en qualité de Codirecteurs généraux ad-intérim, et fixait un point de situation à fin mars 2025.

Ce changement radical nécessite, dans un premier temps, un gros effort de restructuration et l'engagement total de tous les membres de la Direction. Pour soutenir cette période de transition et de mise en place, le Conseil a nommé le soussigné en qualité d'administrateur délégué et confié un mandat d'accompagnement à un consultant externe.

Depuis le début de cette année, votre serviteur s'est progressivement désengagé de l'opérationnel, laissant la Direction gérer le quotidien et tester pleinement ce nouveau mode de fonctionnement.

Début avril, après 6 mois d'intérim et un point de situation positif, le Conseil d'administration a officiellement nommé Messieurs Thierry Zeller et Nicolas Richard en qualité de Codirecteurs généraux.

A titre personnel, je relève que ce second semestre 2024 et premier trimestre 2025 ont été intenses et forts instructifs. J'ai découvert une équipe de Direction motivée, compétente et impliquée, et je suis très confiant pour l'avenir du Groupe.

Résultats financiers

Les comptes consolidés enregistrent un chiffre d'affaires de 65.36 mio CHF permettant de dégager un bénéfice de 2.26 mio CHF, en diminution de 1.217 mio CHF.

Dans un contexte de turbulences généralisé où plusieurs entreprises importantes du secteur annoncent de fortes baisses de leur bénéfice et procèdent à de massifs licenciements, nous pouvons être satisfaits de l'exercice 2024 qui permet, dans un évident souci de responsabilité sociale, de préserver tous les postes de travail tout en maintenant un dividende de 12%.

VOé confirme ainsi qu'il est un Groupe fort et un partenaire important et respectueux de l'économie et des collectivités publiques régionales.

Ces bons résultats sont la récompense du travail au quotidien de tout le personnel et de l'engagement exemplaire de l'ensemble de la Direction, particulièrement depuis le mois de septembre.

A titre personnel, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à assumer le rôle d'administrateur délégué ainsi que de mentor de la Direction.

Remerciements

Je remercie mes collègues du Conseil d'administration de leur amitié, soutien, engagement et disponibilité sans faille; démontrant que dans toutes les circonstances notre Conseil est uni, responsable et solidaire. J'adresse également mes sincères remerciements au Comité de direction ainsi qu'à toutes les équipes pour cette collaboration fructueuse, humainement enrichissante et pour leur travail au quotidien.

Claude Recordon
Président du Conseil d'administration

Message des Codirecteurs généraux

Stabilité, engagement et vision partagée

En 2024, notre Groupe a engagé des changements décisifs et relevé d'importants défis. Le nouveau modèle de gouvernance désormais en place s'accompagne d'un renforcement de nos ressources et de notre vision stratégique. Forts de ces avancées, nous entamons 2025 sur des fondations solides.

Renforcement des Ressources humaines

La transformation de notre organisation s'est accompagnée d'un besoin de consolider nos ressources internes. Dans cette optique, la nomination de Madame Miryam Serra au poste de Responsable des Ressources humaines marque une étape importante. Active au sein du Groupe depuis cinq ans et titulaire du diplôme de gestionnaire RH HRSE, elle apporte expertise et stabilité à une fonction clé dans cette phase de transition. Nous avons également accueilli Madame Noémie Chevalley en qualité d'assistante RH. Ensemble, elles créent un binôme désormais organisé autour des pôles de compétences afin de garantir un accompagnement RH à la fois proche, structuré et efficace. Depuis avril, nous bénéficions également de la présence de Monsieur Alexis Redempt, Responsable de projets transverses et qualité. Il accompagne le Comité de direction et les équipes dans la priorisation et le suivi des projets, et pilote

la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs visant à mieux informer le Conseil d'administration. Sa présence nous a également permis de réinternaliser les tâches en lien avec la gestion de la qualité.

Innovation stratégique

En avril, VOé a intégré l'actionnariat d'INERA, une démarche stratégique qui renforce notre capacité à développer et proposer des solutions adaptées aux nouvelles attentes du marché. Grâce à ce partenariat, le Groupe bénéficie d'un accès privilégié à des produits et services innovants, tels que Charg'Immo pour la recharge de véhicules électriques dans les immeubles ou la gamme Community RCP et CA pour la gestion de l'autoconsommation collective. D'autres prestations spécifiques aux distributeurs d'énergie – gestion de l'approvisionnement, valorisation des données ou accompagnement réseau – viendront enrichir la liste des atouts. Ce partenariat, comme d'autres, nous permettra d'intégrer plus rapidement les ajustements requis par le cadre légal en constante évolution.

Anticipation des impacts de la nouvelle loi pour l'électricité

La nouvelle législation fédérale sur l'électricité entraînera des changements majeurs dès 2025. Elle mobilisera une part importante de nos ressources internes, tant sur le plan technique qu'organisationnel. Nous adaptons déjà notre organisation pour répondre aux exigences renforcées en matière d'efficience énergétique, tout en garantissant la qualité de service attendue par nos clients et partenaires.

Une codirection engagée, au service de la continuité

En qualité de Codirecteurs généraux, nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous est confiée. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la stabilité de l'organisation, renforcer la dynamique du Comité de direction et créer un climat de confiance durable, propice à l'engagement collectif.

Le Conseil d'administration nous témoigne sa confiance en validant notre candidature et en adoptant ce nouveau modèle de gouvernance et nous l'en remercions.

Merci également au Comité de direction et à l'ensemble des collaborateurs pour leur soutien indéfectible et leur engagement quotidien.

Nicolas Richard Thierry Zeller

Codirecteurs généraux

Production et distribution d'électricité

Un réseau électrique en constante évolution

L'acceptation en votation populaire de la nouvelle loi pour l'électricité en juin 2024 a marqué une étape essentielle pour l'avenir énergétique en Suisse. Largement plébiscitée par le peuple, elle nous rappelle, que si notre mission première est de garantir un approvisionnement fiable, il n'en est pas moins impératif d'adapter notre réseau aux nouveaux modèles de consommation et de production.

Stratégie d'approvisionnement

Malgré une bonne stratégie d'approvisionnement et la maîtrise des coûts, nous avons dû nous résoudre à annoncer une nouvelle hausse du prix de l'énergie et de l'acheminement en 2024. Cette augmentation de 12% en moyenne a toutefois été maintenue sous le seuil de la moyenne Suisse, situé autour de 18%. Le risque de pénurie s'est progressivement dissipé et a ainsi fait de 2024 une année plus sereine que la précédente en matière d'approvisionnement.

Production 2024

La forte hydraulicité du printemps et de l'été nous a permis d'atteindre nos objectifs de production, malgré l'arrêt pour révision du groupe principal de l'usine du Chalet. La production hydraulique a atteint 14.4 GWh (14.1 GWh en 2023). La production photovoltaïque interne a atteint 777 MWh (+ 1% vs 2023). La production totale d'électricité s'élève à 20.4 GWh au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 4%, comparable à celle constatée entre 2022 et 2023. L'électricité acheminée atteint 74.2 GWh (+4%) et l'énergie commercialisée 55 GWh (+2.8%).

Electricité produite

20.4 GWh

Travaux d'envergure et évolution du réseau

Les collaborateurs du département production et distribution d'électricité oeuvrent à la révision régulière et à la modernisation des outils de production, qui contribuent au maintien d'une part non négligeable d'énergie produite localement dans notre approvisionnement de base.

Nous avons adapté notre réseau pour accueillir la production décentralisée grandissante et préparé le changement de tension du réseau MT de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion.

Deux nouvelles stations MT nécessaires à l'extension et à la continuité des activités de deux entreprises sises à Orbe et à Ballaigues ont été mises en service.

Ces évolutions renforcent notre efficacité économique et environnementale, en répondant aux exigences de la Stratégie énergétique 2050 et aux attentes croissantes des clients en matière de durabilité.

Electricité distribuée

74.2 GWh

Parc éolien Sur Grati

Le projet de parc éolien Sur Grati suit son cours. Si l'obtention du permis de construire est encore en traitement par le Tribunal fédéral, les travaux d'aménagements des accès routiers (hors PPA et RC) ont bien avancé et se poursuivront en 2025.

Perspectives

Les réalisations de 2024 posent les bases d'un avenir énergétique solide et durable. Avec des projets comme le Parc éolien Sur Grati et l'intégration croissante des énergies renouvelables, VOé continue d'être l'acteur régional de référence en matière de transition énergétique.

Production photovoltaïque interne

777 MWh

Electricité commercialisée

55 GWh

Focus

Avec les produits Community RCP et CA développés par INERA, VOé propose désormais à ses clients des solutions modernes pour partager et optimiser l'autoconsommation de leur production solaire.

Patrick Simonin
Responsable commercial

Production et distribution de chaleur

Croissance et développement des réseaux

L'année 2024 a été marquée par des réalisations significatives pour VOé chaleur, confirmant son rôle essentiel dans le déploiement des infrastructures énergétiques du Nord vaudois. La croissance des ventes de kWh de chaleur illustre l'efficacité des actions menées.

Performances énergétiques

Les saisons ont été plus marquées et moins clémentes que l'année précédente. Cela se reflète sur la quantité de gaz naturel distribué, qui se monte à 120.7 GWh en 2024, soit une augmentation de 6% par rapport à 2023.

La situation de l'approvisionnement s'est détendue depuis la crise de 2021-2022. Nous n'avons heureusement rencontré aucune difficulté pour acheminer ce volume de gaz naturel vers nos clients.

8 nouvelles installations ont été raccordées au réseau de gaz, alors que 14 ont été remplacées par des solutions renouvelables et 4 tout bonnement supprimées.

8 Nouveaux raccordements gaz

Projets d'envergure et développement

Aucun bâtiment supplémentaire n'a été raccordé au réseau du CAD d'Orbe, mais les travaux d'extension à l'avenue de Thienne ont débuté. Un chef de projet en charge des travaux d'extension des réseaux de CAD a été engagé, afin de renforcer l'équipe en place et assurer le suivi des chantiers.

Innovations

Le chauffage à distance n'est pas le seul à jouer un rôle dominant dans la décarbonation de la fourniture de chaleur. Après avoir acquis des parts dans la société Agrogaz Lignerolle SA en 2023, VOé chaleur construit des installations pour injecter, dans son réseau, le biométhane produit sur le site. Un deuxième projet similaire est également en cours chez GBAC énergies SA à Rances.

En parallèle, les travaux de la nouvelle ligne ferroviaire (RER) reliant Orbe au réseau CFF à Chavornay vont bon train. La conduite de 1.4 kilomètre qui se trouvait dans le gabarit de la voie a été déplacée, donnant naissance à une toute nouvelle liaison gaz de plus de 2.5 kilomètres entre Orbe et Chavornay.

Perspectives

VOé chaleur poursuit ses efforts de développement d'infrastructures au travers de chauffage à distance et d'installations d'injection de biométhane dans le Nord vaudois, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.

Energie distribuée par les CAD (Orbe et Vallorbe)

4.5 GWh

Focus

Dès 2025, le gaz distribué à nos clients incluera 7% de biométhane issu de nos installations de production régionale. Nous renforçons ainsi notre soutien à la transition énergétique, en participant à des projets locaux qui oeuvrent pour diminuer notre empreinte carbone et notre dépendance face aux marchés gaziers internationaux.

Valéry Martin
Responsable département
Chaleur et Immobilier

VOé renouvelable

Un département soumis à de constantes évolutions !

Entre essor de la transition énergétique et incertitudes en lien avec les ordonnances de la nouvelle loi pour l'électricité, VOé renouvelable a vécu une année 2024 contrastée.

22

Pompes à chaleur (PAC) installées

Confrontée à de nombreux changements de personnel, VOé renouvelable a su stabiliser sa structure organisationnelle. Proche de VOé electroval et VOé gasser en termes de métiers et de contraintes légales, des synergies ont été identifiées afin d'optimiser notamment la gestion administrative.

Dans un marché extrêmement concurrentiel et face à de nombreux acteurs dont la notoriété n'est plus à faire, VOé renouvelable a toutefois réalisé 73 installations solaires photovoltaïques nécessitant la pose de plus de 5100 panneaux. Malgré un recul de 11% du nombre de panneaux posés, la puissance installée ne baisse que de 3%, pour atteindre 2170 kWc en 2024. En effet, grâce aux évolutions technologiques, moins de panneaux sont nécessaires à l'atteinte des objectifs de production. La production annuelle estimée des installations réalisées en 2024 correspond à la consommation d'environ 550 ménages.

Nous ne bénéficions pas encore de pareille notoriété pour nos activités de chauffage. D'importants moyens marketing ont donc été engagés pour y remédier et nous poursuivrons sur cette voie. Néanmoins, VOé renouvelable a installé 22 pompes à chaleur (PAC) en 2024 (31 en 2023), assainissant ainsi autant d'installations jusqu'alors alimentées par des énergies fossiles. A la lecture des statistiques publiées par les fournisseurs début 2025, cette baisse de 30% a été ressentie de manière générale par tous les acteurs du domaine.

5 148

panneaux photovoltaïques posés

Lancement du Conseil incitatif

Nous proposons désormais le Conseil incitatif ; un programme de SuisseEnergie qui permet aux propriétaires d'une installation de production de chaleur non renouvelable de plus de 10 ans de profiter gratuitement de la visite d'un expert agréé « chauffezrenouvelable » et d'établir le bilan des installations. Ce bilan sert de base fiable, nécessaire pour entamer sereinement la transformation d'un bien immobilier.

Cette prestation permet d'entrer en contact avec les prospects aux prémices de leur processus de réflexion. Il est ainsi plus aisé de promouvoir l'ensemble des compétences et prestations du Groupe et de renforcer le positionnement de VOé en qualité d'acteur local incontournable, aussi en matière de chauffage.

Perspectives

L'incertitude provoquée par l'attente des ordonnances de la nouvelle loi pour l'électricité freine l'engouement des propriétaires pour les installations solaires photovoltaïques. Mais le devoir d'annonce des installations de chauffages électriques renforce, quant à lui, l'intérêt pour les solutions de chauffage propre.

Ce contexte favorise la recherche de synergies entre les différentes solutions énergétiques et devrait provoquer rapidement un nouvel élan pour les installations photovoltaïques, combinées à une pompe à chaleur.

Une nouvelle opportunité pour VOé de se positionner comme un partenaire de choix, offrant un ensemble de solutions et de compétences en adéquation avec les objectifs de la Stratégie énergétique et du nouveau cadre légal.

En parallèle, nous analysons les données de consommation des installations réalisées ces dernières années et proposons à leurs propriétaires d'augmenter leur autoconsommation et de réduire leur facture énergétique en installant, par exemple, une batterie de stockage.

Multimédia

Stratégie, engagement et fiabilité !

Le développement des activités de VOé multimédia est soutenu par un partenaire fort, des collaborateurs investis, une stratégie claire, des services en constante évolution et une clientèle fidèle.

464
nouvelles cartes SIM activées

Netplus.ch : un partenaire fiable depuis 20 ans !

Netplus.ch a déjà 20 ans d'expérience. Mais avant de fêter ce cap, c'est à un tout autre type d'événement qu'ils ont dû faire face. Le 21 juin, le Rhône sortait de son lit, provoquant des inondations d'une rare intensité en Valais. Le Technopôle de Sierre, où sont installés les locaux de netplus.ch, a été fortement touché. Malgré d'importants dégâts matériels et un fonctionnement en mode dégradé, ils ont assuré la continuité des services et de la communication avec les réseaux partenaires.

Nous tenons à les féliciter pour leur capacité d'adaptation et leur professionnalisme, qui ont permis que cette crise n'entraîne aucune conséquence négative pour les réseaux ni pour les clients finaux. Nous les remercions de leur endurance, leur engagement et leur résilience face à cette situation des plus inattendue.

En juin, netplus.ch a convié les Directions et les collaborateurs multimédia des 12 sociétés actionnaires à se joindre à eux pour fêter ses 20 ans lors d'une soirée organisée au Château de Vevey.

Engagement et coordination sans faille, au profit des clients et des infrastructures

Si nous devons en partie la qualité de nos services multimédia à netplus.ch, rien ne serait possible sans l'engagement et les interventions de nos équipes sur le terrain. Cette année, ils ont œuvré à la modernisation de plus de 60 armoires de distribution pour mieux anticiper les difficultés sur les infrastructures, maîtriser les équipements, augmenter la stabilité des services et se tenir prêts pour les évolutions à venir.

24 clients « entreprise » raccordés à l'ancien réseau fibre optique à Yverdon-les-Bains ont été migrés vers le nouveau réseau FTTH réalisé par le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains en partenariat avec Swisscom. Ces migrations se sont déroulées sur plusieurs mois et ont nécessité une planification fine, pour assurer le bon déroulement des diverses interventions techniques et administratives. L'excellente coordination entre nos équipes IT, technique et back-office a permis le succès du projet, tout en assurant un temps d'interruption des services inférieur à 30 minutes par client.

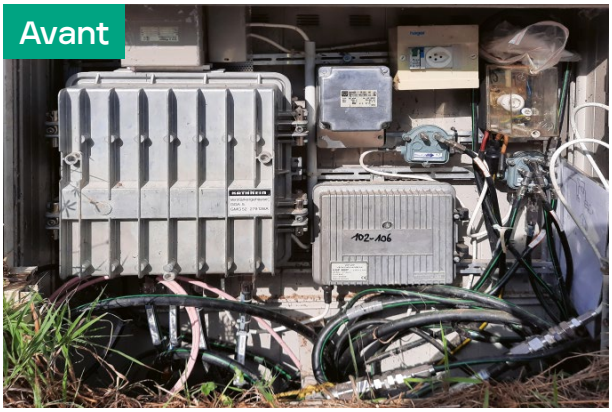

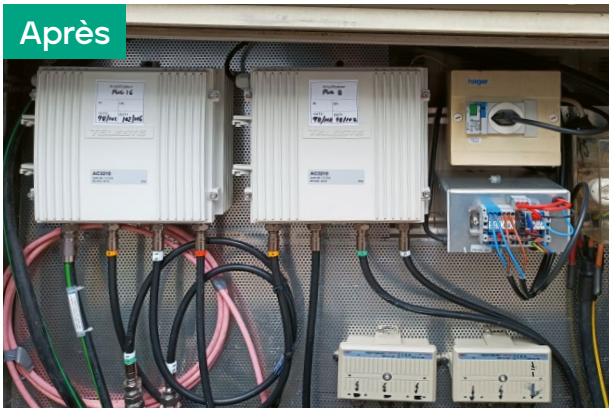

Stratégie réseau adoptée

Le Conseil d'administration a validé la stratégie proposée par le département, avec pour objectif de capitaliser sur notre réseau coaxial en continuant de l'entretenir, de le moderniser et de le développer. Le potentiel de cette technologie, qui compose l'essentiel de notre réseau, nous permettra de répondre aux évolutions technologiques et aux nouvelles habitudes de consommation des clients, tout en maîtrisant les investissements.

6689

clients résidentiels avec accès internet

327

mises en service

Des produits en constante évolution pour faire face à une concurrence féroce

Les produits mobiles évoluent et dès octobre, MobiGo, MobiSwiss et MobiEuro remplacent COMBO Soft, Smart et Unlimited. MobiEuro est très attendu, tant par les réseaux que par les clients, car il a l'avantage d'offrir un accès Data illimité pour la région A (Europe, USA, Canada). Un atout incontestable pour maintenir le succès de notre produit premium dans la jungle des offres concurrentes.

Que ce soit pour des raisons préventives ou commerciales, nous avons saisi l'occasion de mener plusieurs actions de fidélisation. Entre juin et octobre, plus de 1000 clients ont profité d'une augmentation de leurs prestations, sans changement de prix. Bien planifiées et coordonnées entre VOé et netplus.ch, ces actions de fidélisation offrent un fort potentiel de satisfaction auprès de notre clientèle, qui ne manque pas de le souligner lors de leurs échanges avec l'Accueil Client.

Les fêtes de fin d'année sont également propices à la fidélisation. Nous avons choisi cette période pour proposer à plus de 3000 clients en possession d'une ancienne box TV de l'échanger gratuitement contre le nouveau modèle Android. Cette opération a augmenté le trafic dans nos Espaces clientèle, créant de nouvelles opportunités de ventes.

bla bla bli blo

Le multimédia d'ici.

VOé

l'énergie en commun

Installations électriques

Votre électricien de proximité ? VOé !

VOé electroval et VOé gasser ont mis en place des solutions concrètes pour renforcer leur ancrage régional et atteindre leurs objectifs de chiffre d'affaires.

L'importante transformation des sociétés installations entamée en 2023 s'est poursuivie, avec la création d'une fonction de coordinateur administratif, pourvue en interne. Cette évolution vise à optimiser les processus, fluidifier la communication entre les entités du Groupe et améliorer la répartition des tâches pour un fonctionnement plus efficace.

Le développement d'une passerelle entre les outils métiers et marketing permettra, dès 2025, de mesurer automatiquement la satisfaction de la clientèle de VOé gasser et VOé electroval, à l'instar de ce qui est déjà en place pour d'autres sociétés du Groupe.

La refonte des marques et l'intégration de VOé electroval et VOé gasser dans l'identité visuelle du Groupe, en janvier, ont renforcé leur visibilité ainsi que leur légitimité auprès des partenaires.

Comme l'ensemble du secteur, VOé electroval et VOé gasser font face à des défis majeurs en matière de recrutement de personnel qualifié. Néanmoins, ces difficultés ont eu un impact limité sur leur fonctionnement, leur permettant d'assurer plus de 2'700 interventions auprès de la clientèle privée cette année.

VOé electroval

VOé electroval affirme sa notoriété à Vallorbe et renforce son activité électroménager.

Avec l'intégration des collaborateurs de Vallorbe au sein de la société, la création d'une succursale, l'engagement d'un second collaborateur dédié à l'électroménager et sa participation à Val'Expo, VOé electroval a renforcé sa présence dans la Cité du Fer.

VOé electroval est l'une des rares entreprises d'installations électriques du Canton de Vaud autorisée à proposer des prestations de « location de personnel », atout considérable permettant une forte activité dans le secteur industriel. Nous nous réjouissons de la confiance accordée par de nombreux acteurs du tissu économique vaudois.

En 2024, le chiffre d'affaires de VOé electroval reste stable et atteint CHF 8.5 millions.

L'effectif est composé de 43 collaborateurs et 12 apprentis au 31 décembre.

43
collaborateurs

12
apprentis

Chiffre d'affaires

8.5
millions CHF

Focus

Conseils personnalisés, ventes, dépannages toutes marques et service après vente, 3 collaborateurs dédiés sont quotidiennement au service des clients et proposent conseils et expertise en matière d'électroménager.

Equipe VOé electroval électroménager

VOé gasser

VOé gasser développe son département Télématique (DIT) et consolide sa notoriété à Assens.

Depuis la reprise de la société Recordon Télécom à Assens début 2024, VOé gasser peut compter sur un télématicien supplémentaire pour renforcer son département télématique (DIT). Cette intégration garantit aux clients existants la continuité de leur relation avec leur interlocuteur habituel et assure à VOé gasser une présence régulière à Assens.

La télématique est au cœur des enjeux des PME. VOé gasser se positionne donc comme un partenaire solide au service des entreprises désireuses de bénéficier des meilleures solutions en matière de sécurité informatique et de prévention contre les cyberattaques.

Désormais composée de 31 collaborateurs et 11 apprentis, VOé gasser est un employeur attractif de la région et réalise, en 2024, un chiffre d'affaires en progression de 4.8% par rapport à 2023, pour atteindre CHF 5.9 millions.

31
collaborateurs

11
apprentis

Chiffre d'affaires

5.9
millions CHF

Réalisation

Le nouveau Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSU-NVB) a sollicité tous les talents de VOé gasser : installations électriques, éclairage, domotique et télématique ont été réalisés par nos équipes. Ce bâtiment de pointe, exigeant par nature, devient ainsi une vitrine concrète de notre savoir-faire. Une belle démonstration de notre capacité à répondre aux standards élevés d'un client engagé dans l'excellence opérationnelle.

Temps forts 2024

L'énergie en commun: au-delà de l'accroche, les événements phares de 2024 prouvent qu'ensemble, nous sommes plus forts. De nombreuses évolutions positives en découlent, renforçant notre position d'acteur de référence en matière de transition énergétique et numérique dans le Nord vaudois et ses alentours.

Janvier

Lancement de VOé nouvelle identité de marque du Groupe

Février

Reprise des locaux de la société Recordon Télécom et ouverture d'une succursale VOé gasser à Assens.

Mars

Signature de l'accord cadre VOé - Travys pour la nouvelle ligne OC

Avril

Entrée de VOé dans l'actionnariat de INERA

Mai

Pour la première fois, **VOé electroval organise la soirée** du personnel réunissant l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Juin

Plébiscite de la nouvelle loi pour l'électricité par le peuple suisse

Juillet

Digitalisation du processus de soumission et d'attribution du soutien financier par VOé Fondation actif !

Août

VOé accueille 12 nouveaux apprentis

Septembre

Nomination de 2 Codirecteurs généraux ad intérim
Nicolas Richard et Thierry Zeller et de Miryam Serra en qualité de responsable RH

Octobre

La première édition du nouveau magazine « VOé, l'énergie en commun » est distribuée à plus de 60'000 exemplaires

Novembre

Obtention de la **certification Cybersafe**

Décembre

Lancement du projet d'extension du CAD à Orbe

VOé Attitude

Ressources humaines

Répondre aux défis de la pénurie de personnel qualifié

En développant sa marque employeur, le Groupe VOé cherche à se positionner comme un employeur attractif dans le Nord vaudois.

Renforcer la structure organisationnelle

Après plusieurs années durant lesquelles l'organisation était structurée afin de permettre à chaque société de fonctionner avec une relative indépendance, les RH adoptent une approche axée sur les domaines de compétences.

Ce changement majeur permet de dépasser les barrières organisationnelles pour mutualiser les expertises, améliorer notre performance et renforcer notre conformité aux exigences légales en matière de protection des données.

Nous renforçons ainsi notre capacité à proposer des solutions cohérentes et adaptées à l'ensemble de nos activités. Ce modèle favorise une vision RH plus globale, pensée à l'échelle du Groupe plutôt qu'au niveau individuel des sociétés. L'objectif est de construire une culture commune solide en préservant l'excellence opérationnelle.

Renouveler les avantages collaborateurs

L'un des aspects phares de la marque employeur qui nous aidera sans doute à atteindre nos objectifs repose sur les avantages offerts aux collaborateurs du Groupe. Parmi eux, un programme d'intéressement est proposé. A travers une offre d'achat d'actions à un tarif préférentiel, nous souhaitons valoriser leur engagement et renforcer leur implication dans le succès et la réussite de l'entreprise.

165
collaborateurs

300
heures de formation interne

Développer la marque employeur

Dans la foulée du déploiement de la nouvelle identité de marques, nous œuvrons au dynamisme de la marque employeur.

Ce terme regroupe les aspects liés à l'image et à la réputation du Groupe sur le marché du travail en qualité d'employeur. Il reflète la perception des candidats, des collaborateurs et du grand public sur les valeurs, les conditions de travail, les avantages pour le personnel, les opportunités de carrières et la culture d'entreprise.

Dans un contexte où chaque engagement devient critique pour les métiers techniques et face aux futurs départs à la retraite dont certains à des postes stratégiques, cet enjeu doit faire partie de nos priorités.

Cela nécessite un engagement du Conseil d'administration et de la Direction au niveau de la gouvernance, ainsi qu'une collaboration étroite entre RH, marketing et communication au niveau des services généraux. Cette collaboration s'est traduite, en 2024, par l'élaboration d'une ligne éditoriale solide, une récurrence accrue des publications et une meilleure mise en avant de notre culture d'entreprise sur les réseaux sociaux. Ce premier pas a été rendu possible, entre autres, grâce à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice à 60% dont le rôle principal s'articule autour de l'animation de nos différents réseaux (Facebook, LinkedIn et Instagram).

Perspectives

Le contenu et la diffusion des communications internes requièrent toute notre attention. Nous travaillons à l'amélioration, à la fluidité et à la transparence des messages, pour augmenter leur impact auprès des destinataires. Qu'il s'agisse d'informations en lien avec la sécurité, les mouvements de personnel ou de notes internes stratégiques, chaque message est pensé pour être mieux adressé et attirer l'attention de sa principale cible : les collaborateurs.

Focus

Nous avons profité des changements survenus en 2024 pour repenser l'organisation des Ressources Humaines, par domaine de compétence, sur deux axes : Relations humaines & développement et Gestion administrative & salaires. Cela permet d'uniformiser les pratiques, de gagner en efficacité et en expertise, d'optimiser la vue d'ensemble et de travailler sur nos axes d'amélioration, pour offrir un service de qualité tant à la ligne hiérarchique qu'aux collaborateurs. Cette organisation apporte plus de cohérence et d'expertise au service RH dans son ensemble.

Miryam Serra
Responsable RH

27
apprentis

VOé services, VOé electroval,
VOé gasser, VOé renouvelable

Jubilaires 2024

VOé renouvelable

Fernandes Kevin, 5 ans

VOé electroval

Delaunay Christophe, 15 ans
Guyot Jean-Yves, 15 ans
Brignoli Cristian, 5 ans

VOé gasser

Cancar Anto, 25 ans
Ferreira Nuno, 20 ans
Cvetkovic Slobodan, 15 ans
Correvon Julien, 10 ans

VOé services

Greppin Chantal, 20 ans
Clot Samuel, 15 ans
Roy Pénélope, 15 ans
Isaak Christophe, 5 ans

Organigramme au 31.12.2024

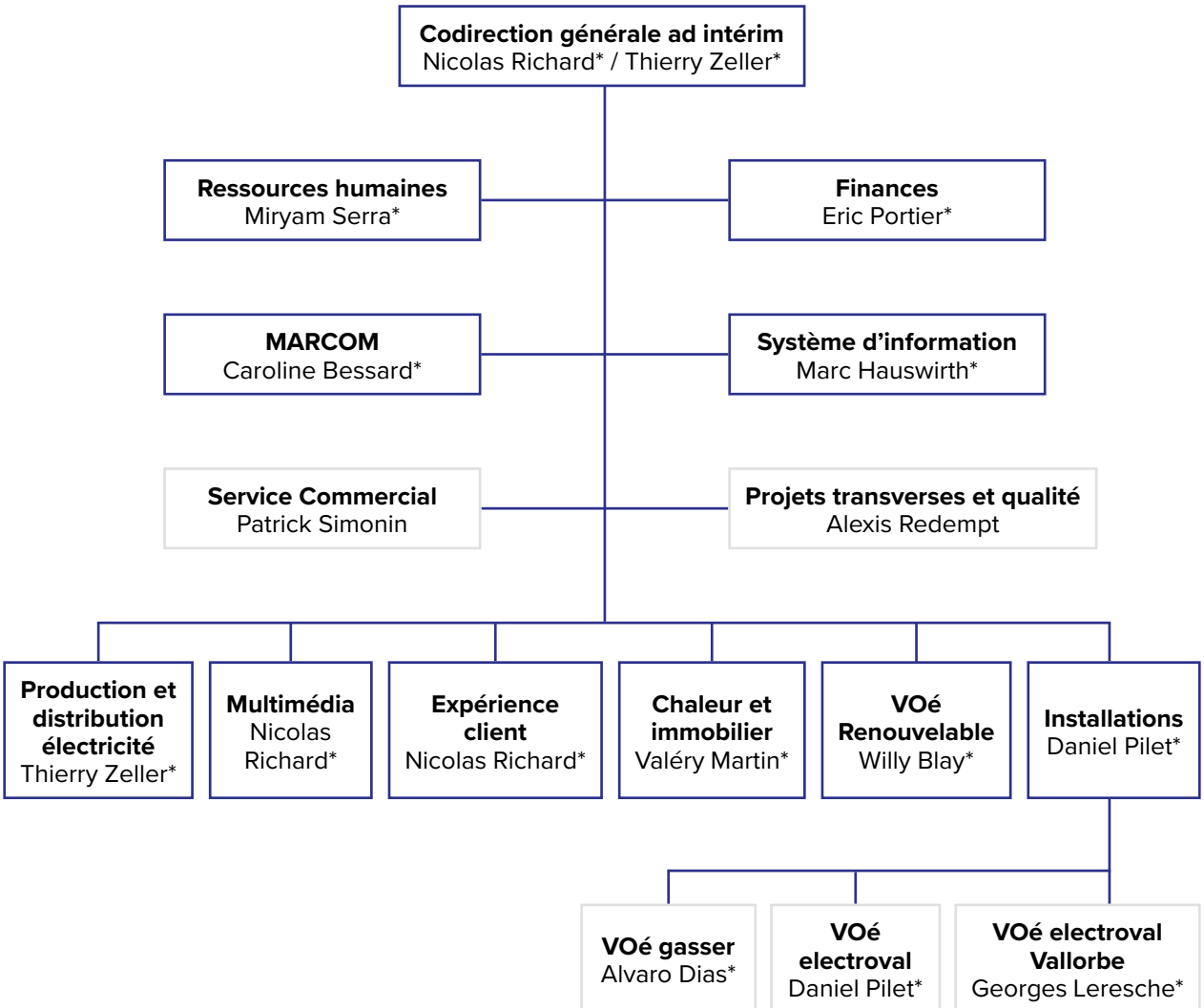

* Membre de la direction

Nicolas Richard
Né en 1972

Codirecteur ad intérim

Responsable département Multimédia & Expérience client

Dans la société depuis 2017

Formation

Ingénieur ETS en électrotechnique, option télécommunications

Principaux mandats actuels

Administrateur VO RE-Nouvelable SA

Administrateur Y-Solaire SA

Thierry Zeller
Né en 1978

Codirecteur ad intérim

Responsable département Electricité

Dans la société depuis 2020

Formation

Ingénieur ETS en génie électrique

Principaux mandats actuels

Administrateur ENERDIS Approvisionnement SA

Membre du Conseil de VOé Fondation Actif!

Administrateur Agrogaz Lignerolle SA

Marc Hauswirth
Né en 1979

Responsable systèmes d'information

Dans la société depuis 2013

Formation

eMBA in Management of Technology - MoT (EPFL- UNIL)

Ingénieur HES en électrotechnique, option télécommunications

Eric Portier
Né en 1972

Responsable financier

Dans la société depuis 2018

Formation

Diplôme d'expert-comptable, expert-réviseur

Principaux mandats actuels

Administrateur Agrogaz Lignerolle SA

Membre du Conseil de la fondation patronale en faveur du personnel des entreprises vo énergies holding SA

Myriam Serra
Née en 1993

Responsable des ressources humaines

Dans la société depuis 2020

Formation

Gestionnaire RH HRSE

Caroline Bessard
Née en 1980

Responsable MARCOM

Dans la société
depuis 2005

Formation

Généraliste en marketing et communication (SAWI)

Daniel Pilet
Né en 1963

Responsable département Installations et Directeur VOé electroval SA

Dans la société
depuis 2020

Formation

Maîtrise fédérale d'installateur électricien

Valéry Martin
Né en 1966

Responsable département Chaleur & Immobilier

Dans la société
depuis 2016

Formation

Ingénieur civil HES, section hydraulique

Principaux mandats actuels

Membre du Conseil de VOé Fondation Actif!

Alvaro Dias
Né en 1975

Directeur VOé gasser SA

Dans la société
depuis 1997

Formation

Maîtrise fédérale d'installateur électricien

Willy Blay
Né en 1983

Responsable département VOé renouvelable

Dans la société
depuis 2022

Formation

Brevet fédéral de conseiller énergétique des bâtiments

Principaux mandats actuels

Conseiller technique VOé Fondation Actif!
Directeur Y-Solaire SA

Georges Leresche
Né en 1961

VOé electroval Responsable succursale de Vallorbe

Dans la société
depuis 1990

Formation

Maîtrise fédérale d'installateur électricien

Organisation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a identifié les compétences nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Ceci doit en particulier garantir, lors du remplacement d'un administrateur, de disposer des compétences attendues pour le poste laissé vacant.

Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, il a également constitué trois comités : le Comité stratégique, le Comité finances et audit et le Comité de nomination et rémunération.

Comité stratégique

Le comité stratégique est notamment chargé d'étudier et de préaviser, à l'attention du Conseil d'administration : des recommandations sur les principales orientations stratégiques de la société, les alliances, les coopérations ainsi que les acquisitions.

Président Claude Recordon

Membres Stéphane Costantini, Pierre Gasser, Jesus Sancha

Invités permanents Codirecteurs généraux

Comité finances et audit

Le comité finances et audit est notamment chargé d'étudier et de préaviser, à l'attention du Conseil d'administration : le budget, les états financiers et le rapport annuel, les rapports de révision ainsi que le système de contrôle interne (SCI).

Président Stéphane Costantini

Membres Olivier Thibaud, Laurent Reymondin

Invités permanents Codirecteurs généraux et Responsable des finances

Comité de nomination et rémunération

Le comité de nomination et rémunération est notamment chargé d'étudier et de préaviser, à l'attention du Conseil d'administration : la rémunération des membres du Conseil d'administration, des Codirecteurs généraux ainsi que de la politique de rémunération au sein du Groupe. Il préavise également l'engagement et la révocation des membres de la Direction. Il a également comme rôle de proposer ou préaviser les modifications du règlement d'organisation ainsi que du code de conduite et d'éthique.

Président Bernard Randin

Membres Mary-Claude Chevalier, Thomas Maillefer

Invités permanents Codirecteurs généraux et Responsable RH

Claude Recordon
Président

Membre depuis 2005

Stéphane Costantini
Vice-président

Membre depuis 2009
Représentant des communes

Thomas Maillefer
Membre

Membre depuis 2019
Représentant des communes

Mary-Claude Chevalier
Membre

Membre depuis 2021
Représentante des communes

Olivier Thibaud
Membre

Membre depuis 2021
Représentant des communes

Bernard Randin
Membre

Membre depuis 2000

Laurent Reymondin
Membre

Membre depuis 2017

Yann Jaillet
Secrétaire du Conseil

Membre depuis 2017
Formation d'avocat

Pierre Gasser
Membre

Membre depuis 2024

Jésus Sancha
Membre

Membre depuis 2024

Actionnariat

Actionnaires au 31.12.2024	Nombre d'actions	en %
Commune d'Orbe	675 683	29.4%
Commune de Vallorbe	432 000	18.8%
Commune de Chavornay	175 657	7.6%
Commune de Ballaigues	118 320	5.2%
Commune de Vaulion	66 000	2.9%
Commune des Clées	22 780	1.0%
Commune de Montcherand	15 510	0.7%
Commune de Lignerolle	13 463	0.6%
Commune de l'Abergement	10 110	0.4%
Commune d'Agiez	3 102	0.1%
Commune de Rances	3 102	0.1%
Romande Energie Holding SA	220 399	9.6%
VOé holding SA	14 858	0.6%
Privés	526 250	22.9%
Total	**2 297 234**	**100.0%**

	2024	2023
	CHF	CHF
Montant à disposition		
Bénéfices reportés	13 526 829.69	10 085 125.52
Dividendes sur actions propres non distribué	1 770.96	1 108.80
Dividendes anciens non versés prescrits	1 695.29	0.00
Résultat de l'exercice	2 101 115.84	3 716 263.45
	15 631 411.78	**13 802 497.77**
Proposition du Conseil d'administration		
Dividende 12%	275 668.08	275 668.08
Report à compte nouveau	15 355 743.70	13 526 829.69
	15 631 411.78	**13 802 497.77**

Conclusion

Sur la base de ce qui précède, le Conseil d'administration prie Mesdames et Messieurs les Actionnaires de voter les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le rapport de gestion, les comptes et le bilan au 31 décembre 2024.
2. L'Assemblée utilise le bénéfice selon le tableau ci-avant, avec distribution d'un dividende de 12%.
3. L'Assemblée donne décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Au nom du Conseil d'administration

Le président — Le secrétaire

C. Recordon — **Y. Jaillet**

VOé holding SA

Comptes 2024

Bilan au 31 décembre | actif

	2024 CHF	2023 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Postfinance	10 524.42	1 584.42
Banques et comptes à terme en francs suisses	1 895 985.67	3 498 235.60
Banques et comptes à terme en devises	776 449.45	799 622.50
	2 682 959.54	**4 299 442.52**
Autres créances à court terme		
Autres créances	1 200.00	17 965.00
Impôt anticipé	14 377.34	10 660.71
Sociétés du Groupe, comptes courants	245.41	302.48
	15 822.75	**28 928.19**
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 698 782.29**	**4 328 370.71**
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
Titres détenus à long terme	593 094.80	659 902.00
Prêts aux sociétés du Groupe	35 573 545.00	26 336 600.00
Prêts postposés aux sociétés du Groupe	0.00	380 000.00
Correctif de valeur sur prêts	0.00	-380 000.00
	36 166 639.80	**26 996 502.00**
Participations		
Participations détenues à 100 %	22 674 823.00	22 674 823.00
Participations détenues à au moins 50 %	2 000 000.00	2 000 000.00
Participations détenues à moins de 50 %	60 000.00	60 000.00
Correctif de valeur sur participations	-4 604 989.00	-4 328 100.00
	20 129 834.00	**20 406 723.00**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**56 296 473.80**	**47 403 225.00**
TOTAL DE L'ACTIF	**58 995 256.09**	**51 731 595.71**

	2024 CHF	2023 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Autres dettes à court terme (ne portant pas intérêt)		
Autres dettes	4 918.38	6 133.59
Sociétés du Groupe, comptes courants	243.43	11 031.35
	5 161.81	**17 164.94**
Passifs de régularisation	**202 788.50**	**184 303.00**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**207 950.31**	**201 467.94**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêt		
Emprunts auprès de tiers	10 000 000.00	5 000 000.00
Banques, avances à terme fixe	7 375 000.00	6 875 000.00
Postfinance, avances à terme fixe	14 400 000.00	14 400 000.00
Emprunts aux sociétés du Groupe	8 105 600.00	8 220 800.00
	39 880 600.00	**34 495 800.00**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	**39 880 600.00**	**34 495 800.00**
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	2 297 234.00	2 297 234.00
Actions propres	-178 296.00	-221 760.00
Réserve légale issue du bénéfice	1 156 356.00	1 156 356.00
Bénéfices reportés	13 530 295.94	10 086 234.32
Résultat de l'exercice	2 101 115.84	3 716 263.45
	15 631 411.78	13 802 497.77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**18 906 705.78**	**17 034 327.77**
TOTAL DU PASSIF	**58 995 256.09**	**51 731 595.71**

Compte de résultat

	2024	2023
	CHF	CHF
Produits financiers		
Dividendes du Groupe	1 800 000.00	4 100 000.00
Produits financiers de tiers	87 392.47	193 474.37
Produits financiers du Groupe	525 378.40	574 535.70
Gain de change net	102 334.85	0.00
	2 515 105.72	**4 868 010.07**
Charges financières		
Charges financières de tiers	-385 500.48	-378 045.38
Perte de change nette	0.00	-65 561.95
Pertes et moins-values sur titres	-83 207.20	0.00
	-468 707.68	**-443 607.33**
RÉSULTAT FINANCIER	**2 046 398.04**	**4 424 402.74**
Frais d'administration		
Charges de personnel et prestations de Groupe	-15 787.30	-20 959.04
Fournitures de bureau et frais administratifs	-210.50	-285.00
Honoraires	-23 329.55	-21 510.00
	-39 327.35	**-42 754.04**
Variation de provisions et de corrections de valeur	103 111.00	-649 745.40
Eléments extraordinaires et hors exploitation		
Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	957.30	940.80
Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	0.00	-4 000.00
Impôts	-10 023.15	-12 580.65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**2 101 115.84**	**3 716 263.45**

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations ainsi que des obligations éventuelles au moment de établissement du bilan mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manoeuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et des évaluations.

Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des corrections de valeurs et des provisions peuvent êtres constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Informations relatives aux principaux postes du compte de résultat

Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat:

Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	2024	2023
	CHF	CHF
Récupération d'impôts d'exercices antérieurs	957.30	940.80
	957.30	**940.80**

Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	2024	2023
Prestations bénévoles en faveur de sociétés filles	0.00	-4 000.00
	0.00	**-4 000.00**

3. Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

3.1 Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La société n'emploie pas de collaborateurs en direct, les contrats de travail étant regroupés dans la société VOé services SA. Les heures de main d'œuvre sont refacturées en fonction des heures imputées par les collaborateurs.

3.2 Engagements conditionnels

Cautionnement solidaire et conjoint de	11 000 000.00	11 000 000.00
émis avec les sociétés VOé services SA, VOé renouvelable SA, Oronvision SA, VOé production SA, VOé electroval SA, VOé gasser SA, VOé distribution SA, VOé multimédia SA, VOé commerce SA et VOé chaleur SA en faveur d'UBS Switzerland AG pour garantir les facilités bancaires accordées à la société VOé holding SA		
Montant des emprunts contractés au 31 décembre	4 000 000.00	1 000 000.00

3.3 Obligations de garantie en faveur de tiers

La société fait partie d'un Groupe TVA et est par conséquent débitrice solidaire envers l'administration fédérale des contributions pour les dettes de TVA des autres membres.

3.4 Participations

Nom, forme juridique et siège	2024 Capital / Droits de vote	2023 Capital / Droits de vote
VOé commerce SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé distribution SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé production SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé éole SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé chaleur SA, Orbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
Thermibat SA, Orbe	fusion VOé chaleur SA	100 % / 100 %
VOé multimédia SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
Oronvision SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé services SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé renouvelable SA, Vallorbe	100 % / 100 %	100 % / 100 %
Sol-Air Concept SA, Orbe	fusion VOé renouvelable SA	100 % / 100 %
VOé gasser SA, Yverdon-les-Bains	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VOé electroval SA, Valeyres-sous-Rances	100 % / 100 %	100 % / 100 %
VO RE-Nouvelable SA, Orbe	50% / 50%	50% / 50%
IMDM SA, Vevey	7% / 7%	7% / 7%
Ampelec Sàrl, en liquidation, Eclépens	liquidée	100% / 100%

3.5 Actifs avec restriction de disponibilité

Prêts postposés envers des sociétés du Groupe	0.00	380 000.00

3.6 Actions propres

	Nombre d'actions	Valeur d'acquisition nette (CHF)
Situation au 31 décembre 2022	**3 480**	**41 760.00**
Achats de l'exercice	15 000	180 000.00
Ventes de l'exercice	0	0.00
Situation au 31 décembre 2023	**18 480**	**221 760.00**
Achats de l'exercice	3 328	39 936.00
Ventes de l'exercice	-6 950	-83 400.00
Situation au 31 décembre 2024	**14 858**	**178 296.00**
PRIX MOYEN PAR ACTION AU 31 DÉCEMBRE 2024/2023	**12.00**	**12.00**

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de VOé holding SA Vallorbe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la VOé holding SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 8 mai 2025
BfB Fidam révision SA

Groupe VOé

Comptes consolidés 2024

Bilan consolidé au 31 décembre | actif

	2024	2023
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisses	18 285.10	19 278.55
Postfinance	214 859.33	66 844.56
Banques et placements à court terme	2 907 031.00	4 499 523.94
	3 140 175.43	**4 585 647.05**
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services		
Clients énergies et multimédia	8 272 590.73	7 406 940.05
Clients installations	3 258 885.25	3 709 873.54
Correction de valeur	-454 600.00	-465 100.00
	11 076 875.98	**10 651 713.59**
Autres créances		
Autres créances	717 897.17	720 312.74
Impôt anticipé	223 708.84	121 252.87
	941 606.01	**841 565.61**
Stock de marchandises et travaux en cours	**1 732 320.00**	**1 225 560.00**
Compte de régularisation actif	**3 261 644.28**	**1 916 514.92**
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**20 152 621.70**	**19 221 001.17**
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
Titres détenus à long terme	614 326.80	697 834.00
Participations minoritaires	1 913 875.00	1 822 563.60
Participations mises en équivalence	3 242 146.24	3 184 987.21
Prêt à des sociétés proches non consolidées	1 600 000.00	1 200 000.00
Placements financiers à long terme	102 986.12	102 986.12
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	94 976.15	94 976.15
	7 568 310.31	**7 103 347.08**
Immobilisations corporelles		
Infrastructures production électrique	17 027 000.00	16 958 000.00
Infrastructures distribution électrique	29 261 000.00	28 076 000.00
Infrastructures production et distribution chaleur	21 617 000.00	20 910 000.00
Infrastructures multimédia	12 957 000.00	14 540 000.00
Constructions en cours	7 218 000.00	0.00
Autres immobilisations corporelles	899 000.00	786 000.00
Immeubles d'exploitation	7 472 000.00	7 339 000.00
Immeubles de placement	21 839 000.00	20 854 000.00
	118 290 000.00	**109 463 000.00**
Immobilisations incorporelles		
Frais études nouvelles productions électriques	894 000.00	1 215 000.00
Goodwill de consolidation	288 000.00	65 000.00
	1 182 000.00	**1 280 000.00**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**127 040 310.31**	**117 846 347.08**
TOTAL DE L'ACTIF	**147 192 932.01**	**137 067 348.25**

	2024	2023
	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services		
Créanciers fournisseurs	9 266 732.57	6 301 605.71
	9 266 732.57	**6 301 605.71**
Autres dettes à court terme		
Emprunts financiers à court terme	8 000 000.00	0.00
TVA à payer	260 530.92	505 349.89
Autres dettes	2 119 352.38	2 430 185.87
	10 379 883.30	**2 935 535.76**
Compte de régularisation passif	**2 610 185.69**	**2 688 761.34**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**22 256 801.56**	**11 925 902.81**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Capitaux étrangers à long terme portant intérêts		
Emprunts financiers	23 775 000.00	26 275 000.00
	23 775 000.00	**26 275 000.00**
Autres capitaux étrangers à long terme		
Dettes envers des actionnaires à long terme	2 113 800.00	2 362 800.00
	2 113 800.00	**2 362 800.00**
Provisions pour litiges	420 000.00	0.00
	420 000.00	**0.00**
Impôt différé	10 606 286.10	10 514 827.00
	10 606 286.10	**10 514 827.00**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	**36 915 086.10**	**39 152 627.00**
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	2 297 234.00	2 297 234.00
Actions propres	-178 296.00	-221 760.00
Réserve légale issue du bénéfice	1 156 356.00	1 156 356.00
Réserves de consolidation	82 484 786.61	79 279 214.71
Bénéfice de l'exercice - part du Groupe	2 260 963.74	3 477 773.73
	84 745 750.35	**82 756 988.44**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**88 021 044.35**	**85 988 818.44**
TOTAL DU PASSIF	**147 192 932.01**	**137 067 348.25**

Compte de résultat consolidé

	2024	2023
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires électricité	18 789 410.39	15 825 973.35
Chiffre d'affaires chaleur	17 257 957.44	17 460 739.08
Chiffre d'affaires multimédia	9 970 734.40	10 212 173.76
Chiffre d'affaires installations et autres activités	19 361 517.09	19 263 013.12
Escomptes accordés aux clients	-15 894.97	-27 585.20
Produits nets	**65 363 724.35**	**62 734 314.11**
Achats liés aux secteurs électrique et installations	-16 816 874.02	-13 955 357.38
Achats liés au secteur chaleur	-11 146 287.80	-12 970 053.63
Achats liés au secteur multimédia	-2 848 376.11	-2 852 213.52
	-30 811 537.93	**-29 777 624.53**
Marge directe d'exploitation	**34 552 186.42**	**32 956 689.58**
Charges de personnel	-18 201 796.88	-17 492 011.84
Entretien et autres frais d'exploitation	-1 537 118.53	-1 399 182.20
Frais de locaux et d'entretien des immeubles d'exploitation	-961 168.30	-845 646.36
Frais de véhicules	-545 263.46	-473 104.20
Fournitures de bureau et frais administratifs	-592 528.71	-591 652.10
Frais informatiques	-617 713.53	-483 603.70
Assurances	-313 705.89	-310 119.20
Honoraires	-665 435.47	-647 543.61
Frais de marketing et de publicité	-1 092 906.94	-866 273.50
	-24 527 637.71	**-23 109 136.71**
Résultat d'exploitation avant produits et charges financiers, éléments extraordinaires, amortissements et provisions	**10 024 548.71**	**9 847 552.87**
Amortissements	-7 141 704.56	-6 164 590.69
Correctifs de valeur sur participations minoritaires	0.00	0.00
Pertes sur débiteurs et frais de contentieux	-142 260.85	-204 052.58
Variation nette de provisions	0.00	0.00
	-7 283 965.41	**-6 368 643.27**
Résultat financier		
Produits financiers	866 372.85	541 554.05
Résultat des titres	-83 207.20	75 774.60
Charges financières	-425 067.34	-421 327.47
Résultat de change	90 683.15	-74 807.33
	448 781.46	**121 193.85**
Résultat d'exploitation	**3 189 364.76**	**3 600 103.45**

	2024	2023
	CHF	CHF
Résultat d'exploitation (report)	**3 189 364.76**	**3 600 103.45**
Résultat des immeubles		
Produits d'immeubles	1 008 754.56	978 758.19
Charges d'immeubles	-323 666.78	-318 870.10
Amortissements des immeubles	-493 045.94	-459 714.00
	192 041.84	**200 174.09**
Eléments hors exploitation et extraordinaires		
Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	153 933.72	187 850.31
Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	-924 654.61	-44 320.00
	-770 720.89	**143 530.31**
Résultat avant impôts	**2 610 685.71**	**3 943 807.85**
Impôts	-406 881.00	-492 424.20
Bénéfice de l'exercice	**2 203 804.71**	**3 451 383.65**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	57 159.03	26 390.08
Bénéfice de l'exercice - part du Groupe	**2 260 963.74**	**3 477 773.73**

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

	2024	2023
	CHF	CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produit net des ventes	65 363 724.35	62 734 514.11
Prix de revient des marchandises vendues	-30 811 537.93	-29 778 026.58
Marge brute	**34 552 186.42**	**32 956 487.53**
Charges de personnel	-18 201 796.88	-17 492 011.84
Frais généraux d'exploitation	-6 325 840.83	-5 617 124.87
Cash-flow d'exploitation résultant de l'activité principale	**10 024 548.71**	**9 847 350.82**
Résultat sur immeubles	192 041.84	200 376.14
Amortissements sur immeubles	493 045.94	459 714.00
Résultat financier (net)	448 781.46	121 193.85
Impôts	-406 881.00	-492 424.20
Résultat des exercices antérieurs et exceptionnels (net)	-770 720.89	143 530.31
Gains sur réalisations d'actifs	-28 663.24	-20 635.31
Pertes sur débiteurs et frais de contentieux	-142 260.85	-204 052.58
Variation des provisions	0.00	0.00
Cash-flow résultant des activités hors exploitation	**-214 656.74**	**207 702.21**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	**57 159.03**	**26 390.08**
Cash-flow de l'exercice - part du Groupe	**9 867 051.00**	**10 081 443.11**
SOURCE DES FONDS		
Diminution des actifs suivants:		
Autres réalisables à court terme	0.00	536 491.55
Stock de marchandises et travaux en cours	0.00	896 440.00
Augmentation des passifs suivants:		
Dettes résultant d'achat et de prestations	2 965 126.86	3 062 797.55
Autres dettes à court terme	0.00	0.00
Impôt différé	89 490.40	117 952.20
Compte de régularisation	0.00	0.00
Provisions	420 000.00	0.00
	3 474 617.26	**4 613 681.30**

	2024	2023
	CHF	CHF
EMPLOI DES FONDS		
Augmentation des actifs suivants:		
Créances résultant de ventes et de prestations	-425 162.39	-2 372 189.73
Autres réalisables à court terme	-1 445 169.76	0.00
Stock de marchandises et travaux en cours	-506 760.00	0.00
Diminution des passifs suivants:		
Dettes résultant d'achats et de prestations	0.00	0.00
Autres dettes à court terme	-555 652.46	-674 995.61
Compte de régularisation	-78 575.65	-137 522.49
Provisions	0.00	0.00
	-3 011 320.26	**-3 184 707.83**
Excédent net de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	**10 330 348.00**	**11 510 416.58**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-14 471 823.41	-6 493 160.96
Activation intérêts intercalaires	-111 912.45	0.00
Investissements immeubles de placement	-1 478 045.94	-1 298 714.00
Ventes d'immobilisations corporelles	28 663.24	42 422.81
Investissements d'immobilisations incorporelles	-300 000.00	-629 825.53
Variation des immobilisations financières	-464 963.23	-518 911.38
	-16 798 081.79	**-8 898 189.06**
Excédent net de trésorerie avant les activités de financement	**-6 467 733.79**	**2 612 227.52**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des actions propres	43 464.00	-180 000.00
Dividendes versés	-272 201.83	-136 725.24
Variation des dettes financières à court terme	8 000 000.00	1 000 000.00
Variation des dettes financières à long terme	-2 749 000.00	-3 004 000.00
	5 022 262.17	**-2 320 725.24**
Variation de trésorerie	**-1 445 471.62**	**291 502.28**
Contrôle de la variation des liquidités		
Trésorerie en fin d'exercice	3 140 175.43	4 585 647.05
Trésorerie en début d'exercice	-4 585 647.05	-4 294 144.77
	-1 445 471.62	**291 502.28**

Variation des capitaux propres consolidés

2024	Capital-actions KCHF	Réserve légale issue du bénéfice KCHF	Actions propres KCHF	Réserve de consolidation KCHF	Résultat annuel KCHF	Capitaux propres KCHF
Capital-actions VOé holding SA	2 297					2 297
Réserve légale issue de bénéfice		1 156				1 156
Actions propres			-222			-222
Réserves de consolidation				79 279		79 279
Résultat reporté					3 478	3 478
Part des intérêts minoritaires						-
Solde au 1er janvier 2024	**2 297**	**1 156**	**-222**	**79 279**	**3 478**	**85 989**
Affectation du résultat reporté				3 478	-3 478	-
Variation des actions propres			44			44
Part au résultat consolidé de l'exercice					2 261	2 261
Dividendes versés				-272		-272
Solde au 31 décembre 2024	**2 297**	**1 156**	**-178**	**82 485**	**3 478**	**88 021**

2023	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Capital-actions VOé holding SA	2 297					2 297
Réserve légale issue de bénéfice		1 156				1 156
Actions propres			-42			-42
Réserves de consolidation				76 741		76 741
Résultat reporté					2 675	2 675
Part des intérêts minoritaires					-	-
Solde au 1er janvier 2023	**2 297**	**1 156**	**-42**	**76 741**	**2 675**	**82 828**
Affectation du résultat reporté				2 675	-2 675	-
Variation des actions propres			-180			-180
Part au résultat consolidé de l'exercice					3 478	3 478
Dividendes versés				-137		-137
Solde au 31 décembre 2023	**2 297**	**1 156**	**-222**	**79 279**	**3 478**	**85 989**

Groupe VOé

Annexe aux comptes consolidés

1. Généralités

1.1 Constitution

VOé holding SA a été inscrite en date du 21 février 2007 sous la forme d'une société anonyme de droit suisse à caractère de holding.
La société a pour objet l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans des sociétés actives dans le domaine de la production, de l'achat et distribution de l'énergie électrique, de la distribution de gaz naturel, de réalisations d'installations électriques et de création, développement, acquisition, gestion, exploitation et entretien de réseaux de transmission de données multimédia et de toutes antennes collectives.
Les comptes consolidés sont établis en francs suisses (CHF). Tous les chiffres sont en milliers de francs suisses (KCHF) dans les notes ci-après.

2. Principales méthodes et présentation des comptes consolidés

2.1 Normes comptables appliquées

Les comptes consolidés sont établis conformément aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel.

2.2 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent, **par intégration globale**, les comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle exclusif par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote (droit de vote supérieur à 50 %).

Les sociétés dans lesquelles VOé holding SA ou ses filiales, sans avoir le contrôle exclusif, exerce néanmoins une influence notable, sont **mises en équivalence**. Il s'agit des participations dans lesquelles le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote.

2.3 Principes de consolidation

A. Ecarts d'acquisition

L'écart entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part du Groupe dans ses capitaux propres constitue l'écart de première consolidation. Ce dernier comprend les écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont affectés aux postes concernés du bilan dont ils suivent les règles comptables propres, et un solde résiduel non affecté.
Les écarts d'acquisition positifs ne pouvant faire l'objet d'une identification précise, sont inscrits sous le poste « Goodwill » dans la rubrique immobilisations incorporelles à l'actif du bilan. Cette position fait l'objet d'un amortissement sur une période de 5 ans.
Les écarts d'acquisition négatifs, sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Réserve de consolidation ».

B. Intérêts minoritaires

La part du capital détenue par des tiers dans les sociétés filiales consolidées par intégration globale, ainsi que la part qui revient à ceux-ci dans les réserves et les résultats reportés sont reprises sous le poste « Intérêts minoritaires » au bilan. La part du résultat de l'exercice revenant aux intérêts minoritaires est reprise sous le poste « Part des intérêts minoritaires dans le résultat » au compte de résultat.

C. Opérations internes au Groupe

Toutes les opérations réalisées à l'intérieur du Groupe sont éliminées des résultats. Les ventes et achats réalisés entre entités intégrées globalement sont éliminés en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

Concernant les opérations réalisées à l'intérieur du Groupe faisant l'objet d'une activation, seule la marge réalisée sur ces opérations a été éliminée.

D. Impôts différés

Il est tenu compte dans les comptes consolidés des incidences fiscales relatives aux aménagements et éliminations imposées par la consolidation.

Le taux d'impôt pris en considération, avant charges fiscales, est de 14 % depuis le 1er janvier 2019.

E. Valorisation des participations minoritaires

Les participations minoritaires sont évaluées à la valeur d'acquisition diminuée des éventuelles corrections de valeur nécessaires.

2.4 Présentation des comptes consolidés

L'exercice sous revue correspond à la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

L'exercice social de l'ensemble des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile.

Des ajustements de présentation ont été effectués en 2024. Les comptes de l'exercice précédent ont été retraités pour rendre les chiffres comparables, sans incidence sur les résultats présentés.

3. Informations relatives au périmètre de consolidation et aux variations du périmètre de consolidation

3.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes de VOé holding SA et ceux de ses filiales suivantes :

Liste des filiales et des sociétés consolidées

		% de contrôle		% intérêts		
Nom des sociétés Siège social		**31.12.24**	**31.12.23**	**31.12.24**	**31.12.23**	**Activité**
VOé commerce SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	négoce énergie électrique
VOé services SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	société de prestations de services
VOé production SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	production énergie hydro-électrique et gestion immeubles
VOé distribution SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	gestion du réseau de distribution électrique
VOé multimédia SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	exploitation et entretien de réseau multimédia
Oronvision SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	exploitation et entretien de réseau multimédia
VOé chaleur SA Orbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	gestion et distribution de gaz et chauffage à distance
Thermibat SA Orbe	3)	fusion VOé chaleur SA	100.00 %	100.00 %	100.00 %	bureau d'études et de conseils
VOé éole SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	projet de parc éolien sur Grati
VOé renouvelable SA Vallorbe	1)	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	activités en relation avec les énergies renouvelables
Sol-Air Concept SA Orbe	3)	fusion VOé renouvelable SA	100.00 %	100.00 %	100.00 %	activités en relation avec les énergies renouvelables
VOé gasser SA Yverdon-les-Bains	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	entreprise générale d'électricité
VOé electroval SA Valeyres-sous-Rances	1)	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	installations électriques intérieures et industrielles
VO RE-Nouvelable SA Orbe	2)	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%	production d'énergie électrique par panneaux solaires
Y-Solaire SA Yverdon-les-Bains	2)	49.00%	49.00%	49.00%	49.00%	exploitation d'installations de production d'électricité renouvelable
Agrogaz Lignerolle SA Lignerolle	2)	40.00%	40.00%	40.00%	40.00%	exploitation d'installations de biogaz

1) Sociétés intégrées globalement

2) Société mise en équivalence

3) Sociétés fusionnées au 1er janvier 2024

3.2 Entrées et modifications dans le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas subi de modifications en 2024.

La société Thermibat SA a fusionné dans VOé chaleur SA au 1er janvier 2024.

La société Sol-Air Concept SA a fusionné dans VOé renouvelable SA au 1er janvier 2024.

3.3 Principaux éléments du bilan des participations reprises

Lors d'acquisition de nouvelles sociétés, l'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres économiques de la société, calculé selon les méthodes d'évaluations du Groupe, est déterminé.

Cet écart est amorti sur une durée définie et le compte de résultat consolidé prend en charge l'amortissement des écarts correspondants.

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

A) Détail des immobilisations corporelles et incorporelles

Détail des acquisitions et des sorties de l'année

	Valeur brute au 01.01.2024	Acquisitions nettes de subventions et contributions	Reprises et sorties 2024	Valeur brute au 31.12.2024
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
TYPES D'IMMOBILISATIONS				
Production électrique	40 996	998	0	41 994
Distribution électrique	56 388	2 584	0	58 972
Production et distribution chaleur	35 367	1 999	-108	37 258
Réseau multimédia	43 414	645	0	44 059
Construction en cours	0	7 219	0	7 219
Agencements et infrastructure	918	98	0	1 016
Informatique et mobilier	819	155	0	974
Véhicules	1 023	611	-21	1 613
Immeubles d'exploitation	8 743	274	0	9 017
Immeubles de placement	25 347	1 478	0	26 825
Frais d'études production d'énergies renouvelables	3 919	0	0	3 919
Goodwill de consolidation et reprise clientèle	81	300	0	381
	217 015	**16 361**	**-129**	**233 247**

Tableau des amortissements

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 01.01.2024	Amortissements 2024	Reprises et sorties 2024	Valeur brute au 31.12.2024
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Production électrique	24 038	929	0	24 967
Distribution électrique	28 312	1 399	0	29 711
Production et distribution chaleur	14 457	1 294	-110	15 641
Réseau multimédia	28 874	2 228	0	31 102
Construction en cours	0	1	0	1
Agencements et infrastructure	678	149	0	827
Informatique et mobilier	710	201	0	911
Véhicules	586	401	-21	966
Immeubles d'exploitation	1 404	141	0	1 545
Immeubles de placement	4 493	493	0	4 986
Frais d'études production d'énergies renouvelables	2 704	321	0	3 025
Goodwill de consolidation et reprise clientèle	16	77	0	93
	106 272	**7 634**	**-131**	**113 775**

Valeur nette comptable des immobilisations et incorporelles

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeur nette au 31.12.2024	Valeur nette au 31.12.2023
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Production électrique	41 994	24 967	17 027	16 958
Distribution électrique	58 972	29 711	29 261	28 076
Production et distribution chaleur	37 258	15 641	21 617	20 910
Réseau multimédia	44 059	31 102	12 957	14 540
Construction en cours	7 219	1	7 218	0
Agencements et infrastructure	1 016	827	189	240
Informatique et mobilier	974	911	63	109
Véhicules	1 613	966	647	437
Immeubles d'exploitation	9 017	1 545	7 472	7 339
Immeubles de placement	26 825	4 986	21 839	20 854
Etudes production d'énergies renouvelables	3 919	3 025	894	1 215
Goodwill de consolidation et reprise clientèle	381	93	288	65
	233 247	**113 775**	**119 472**	**110 743**

B) Méthodes d'évaluation et durées d'amortissements

La méthode d'évaluation de chaque objet des immobilisations corporelles correspond à une valeur historique recalculée, et est amortie linéairement selon leur durée de vie.

Les valeurs historiques recalculées ont été déterminées sur la base des travaux de consultants externes. Les investissements réalisés après ces expertises ont été valorisés à leur coût d'acquisition réel.

La valeur du réseau de distribution électrique correspond à celle considérée pour le calcul du timbre et soumise à la surveillance de l'ElCom.

La valeur des réseaux du gaz correspond aux exigences de NEMO, en vue de la future libéralisation du marché du gaz.

Les immeubles de placement sont portés dans les comptes consolidés à une valeur actuelle calculée selon la méthode de capitalisation des flux financiers futurs actualisés (méthode DCF), valeur déterminée par un expert tiers il y a quelques années. Afin de se rapprocher au mieux de la réalité économique, il a été décidé d'augmenter cette valeur des travaux de rénovations lourdes et de transformation réalisés et d'amortir le bâtiment sur une durée de 50 ans linéairement.

Les constructions en cours correspondent aux investissements pour le projet éolien. Ces investissements comprennent les intérêts intercalaires pour KCHF 112.

Les durées de vie et d'amortissements totales des rubriques sont les suivantes

Objets	Durée d'amortissements (en années)
Alternateurs (production)	40
Armoires (distribution)	30
Armoires béton (multimédia)	30
Armoires métalliques (multimédia)	20
Auxiliaires, alimentations, conduites (production)	30
Barrage (production)	80
Bâtiments, prises d'eau (production)	80
Bâtiment de la centrale (production)	80
BT aérienne (distribution)	40
BT souterraine (distribution)	35
Câbles coaxial et fibre optique (multimédia)	20
Centrale et contracting solaire (production)	20
Chauffage à distance (production)	20
CMTS, parties actives, hub (multimédia)	5
Coffrets (distribution)	30
Commande hydraulique des vannes (production)	40
Commande électrique vannes et dégrilleurs (production)	15
Compteurs (distribution)	20
Compteurs (gaz et CAD)	5 à 15
Compteurs industrie (gaz)	5
Conduite forcée (production)	80
Conduites HP et BP (gaz)	50
Canalisations et fouilles BP (gaz)	40
Conduites BP (CAD)	40
Contracting chaleur	15 à 20
Eléments de comptage (gaz)	10 à 15
Enregistreurs de pression (gaz)	20
Equipement secondaires (production)	15
Etudes de projets potentiels CAD	1

Objets	Durée d'amortissements (en années)
Etudes de projets biogaz	5
Gazoduc (gaz)	50
Génie civil et infographie électricité	60
Génie civil et infographie gaz	50
Génie civil et infographie multimédia	50
Grilles et dégrilleurs (production)	60
Grue hydraulique à grappin (production)	60
Immeubles d'exploitation	50
MT aérienne (distribution)	40
MT souterraine (distribution)	40
Ouvrage et équipement de dotation (production)	40
Pont roulant (production)	40
Postes de couplage (distribution)	35
Projet nouvelle centrale (production)	10
Projet et études production énergie renouvelable (incorporelles)	5
Postes de détente réseau et client (gaz)	15
Régulation hydraulique et électronique (production)	10
Stations MT/BT aériennes (distribution)	25
Stations MT/BT au sol (distribution)	35
Technique coaxial et fibre (multimédia)	10
Télécommandes (distribution)	10
Transformateurs (production)	30
Turbines et vannes (production)	40
Vannes de chasse (production)	80
Vannes de fonds (production)	80
Vannes de prise (production)	80
Vannes des conduites forcées (production)	60

Pour les autres immobilisations corporelles (véhicules, informatique et mobilier), il n'est pas considéré d'éventuelles réserves latentes, compte tenu de la courte durée de vie économique de ces éléments. Les montants ressortant des comptes statutaires de chaque société sont repris sans modifications.

5. Avantages économiques résultant des institutions de prévoyance

RÉSERVE DE COTISATIONS D'EMPLOYEUR (RCE) EN KCHF	Valeur nominale 31.12.2023	Renonciation à l'utilisation 2023	Bilan 31.12.2023	Constitution pour 2023	Bilan 31.12.2022	Résultat RCE dans frais de personnel	
						2024	2023
Fonds patronaux/Institutions de prévoyance patronales	95	0	95	0	95	0	0
Plans de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0
Total	**95**	**0**	**95**	**0**	**95**	**0**	**0**

AVANTAGE/ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE ET CHARGES DE PRÉVOYANCE EN KCHF	Exc. de couv./découvert 31.12.24	Part économique de l'entité au		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.24	31.12.23			2024	2023
Fonds patronaux/Institutions de prévoyance patronales	1 424	0	0	0	0	0	0
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	0	0	0	0	0	0	0
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	1 133	1 133	1 059
Institution de prévoyance avec découvert	0	0	0	0	0	0	0
Institution de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	0	0	0
Total	**1 424**	**0**	**0**	**0**	**1 133**	**1 133**	**1 059**

Le Groupe assure sa prévoyance professionnelle principalement auprès de la fondation collective AVENA. Cette fondation est réassurée pour les risques décès et invalidité auprès d'une compagnie d'assurance. Le degré de couverture (non-audité) est de 109.1% à fin 2024 (104.0% à fin 2023). Il n'y a pas de calcul du degré de couverture par caisse de prévoyance, la fortune étant placée de manière commune.
Aucun avantage économique n'a été considéré dans les comptes consolidés et il n'y a pas lieu de constituer une provision pour engagements de prévoyance.

6. Intérêts minoritaires

Il n'y a pas d'intérêts de minoritaires à fin 2024 ni à fin 2023.

7. Garanties données en faveur de tiers

	2024 KCHF	2023 KCHF
Garanties de construction	482	584
Garantie Gaznat et sûreté activité de location de services	59	63
Cautionnement simple lié aux engagements d'achats d'électricité	0	5 000
Cautionnements d'un maximum de KCHF 2'393 pour une participation	1 553	1 847

8. Engagements de leasing non-portés au bilan

	2024 KCHF	2023 KCHF
à moins d'un an	0	1
à plus d'un an	0	0
	0	**1**

9. Engagements futurs liés aux contrats de bail

	2024 KCHF	2023 KCHF
à moins d'un an	309	271
à plus d'un an	814	698
droit de superficie échéant en 2093	471	477
	1 594	**1 446**

10. Engagements contractuels

Un engagement par contrat a été signé avec la société ENERCON GmbH à Aurich en Allemagne pour l'acquisition et l'installation de 6 éoliennes pour un montant total de € 36.4 millions.

11. Echéance des dettes à long terme portant intérêts

	2024 KCHF	2023 KCHF
Exigible à 12 mois	500	2 500
Exigible entre 1 et 5 ans	18 150	8 400
Exigible dans plus de 5 ans	5 125	15 375
	23 775	**26 275**

12. Honoraires versés à l'organe de révision

	2024 KCHF	2023 KCHF
pour les travaux de révision	123	124
pour d'autres travaux réalisés	23	20
	143	**144**

13. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle	moins de 250	moins de 250

14. Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

14.1 Produits extraordinaires

	2024 KCHF	2023 KCHF
Récupération des créances passées en pertes sur les exercices antérieurs	6	10
Bénéfices réalisés sur ventes immobilisations	29	21
Participation aux bénéfices des assurances	110	10
Excédents nets de provisions	0	46
Redistribution taxe CO2 par salaires	9	9
Indemnités antérieures et restitution de cotisations	0	92
	154	**188**

14.2 Charges extraordinaires

	2024 KCHF	2023 KCHF
Droit de timbre sur l'augmentation de capital	0	44
Résultat d'un contrôle SUVA	3	0
Frais de réorganisation	425	0
Provisions pour litiges	420	0
Ajustement d'exercices antérieurs (nets)	77	0
	925	**44**

15. Propres actions

	2024		2023	
	Nombre d'actions	KCHF	Nombre d'actions	KCHF
Valeur au 1er janvier	18 480	222	3 480	42
Achats de l'exercice	3 328	40	15 000	180
Ventes de l'exercice	-6 950	-84	0	0
Valeur au 31 décembre	**14 858**	**179**	**18 480**	**222**

16. Tableau de variation des provisions

2024	Solde initial KCHF	Constitution KCHF	Utilisation KCHF	Annulation KCHF	Solde final KCHF
Provision pour litige sur récupération de créance	-				
Provision pour garantie	-				-
					-
Solde au 1er janvier 2024	-	-	-	-	-
Provision pour litige sur récupération de créance	-	120			120
Provision pour garantie	-	300			300
Solde au 31 décembre 2024	-	420	-	-	420

17. Organigramme du Groupe

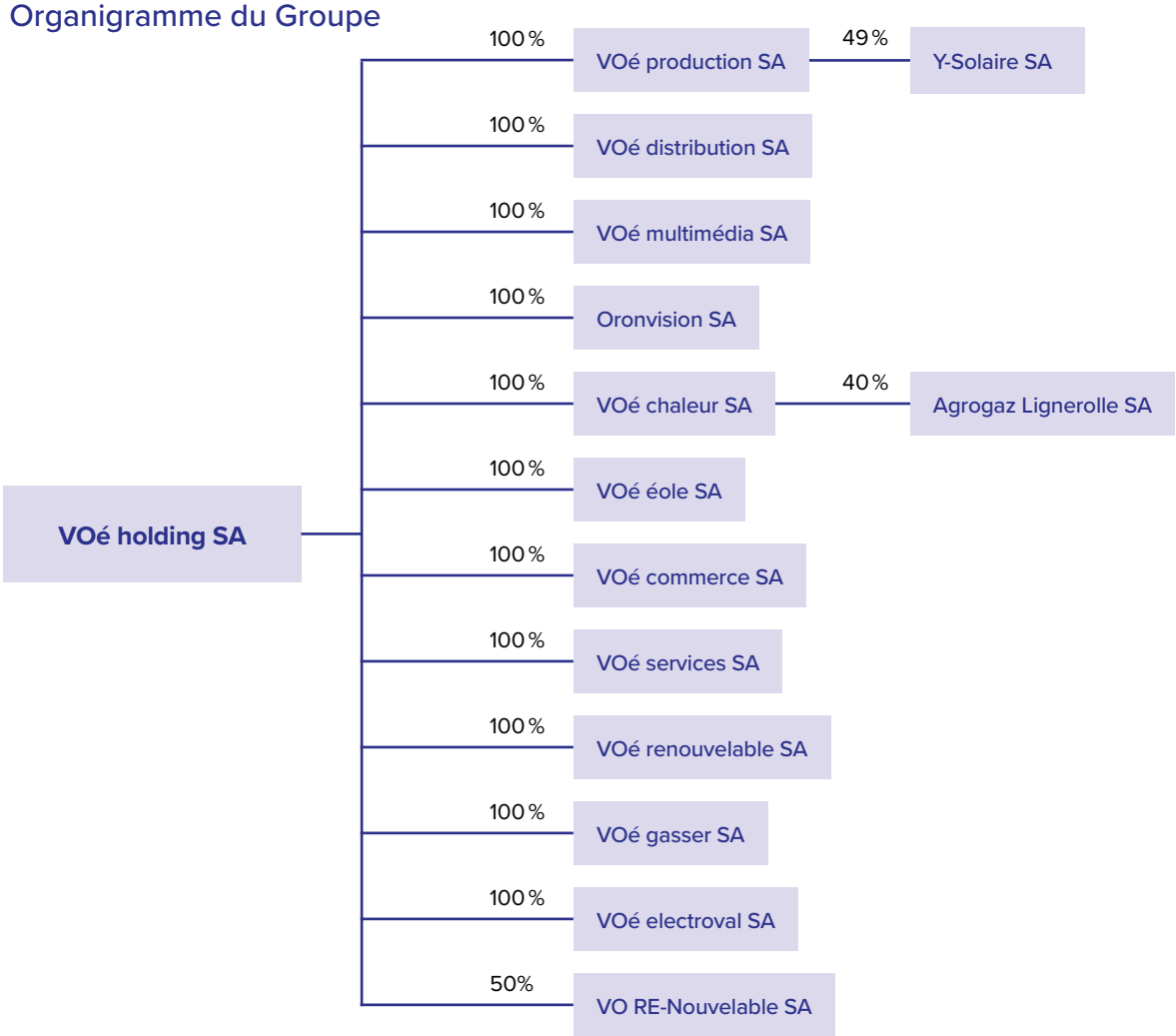

18. Evénements postérieurs à la date de clôture

Après une longue procédure, le Tribunal Fédéral a, dans son arrêt du 1er mai 2025, débouté les recourants contre la décision du Tribunal Cantonal, confirmant l'octroi des permis de construire le parc éolien «Sur Grati». Dès lors, les permis de construire deviennent exécutoires et les travaux vont enfin pouvoir commencer.

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de VOé holding SA Vallorbe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la VOé holding SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024 le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le Groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du Groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Renens, le 14 mai 2025
BfB Fidam révision SA

BfB
Guy Chervet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BfB
Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé

Impressum

Rédaction : VOé

Mise en page : Atelier zaniah, zaniah.ch

Photos : VOé, voe.ch, Crisis Visuel, crisisvisual.com, Christophe Senehi, Headshot Pro, headshotpro.ch, Jeremy Bierer, jeremy-bierer.com, Gabriel Lado, Lado Arcos Media, lado.ch.

© VOé mai 2025

Imprimé sur Pioneer Preprint blanc FSC Ecolabel

vOé

l'énergie en commun

058 234 20 00

Rue de la Poste 2, 1350 Orbe
Rue des Eterpaz 26, 1337 Vallorbe

info@voe.ch | voe.ch